



Le tourisme en Lorraine : une dimension de l'économie présente

En 2005, le tourisme a généré environ 24 160 emplois salariés du privé en Lorraine. Ces emplois représentent 3,4% de l'emploi salarié régional total, contre 4,4% en France métropolitaine. La Lorraine occupe le quinzième rang des régions pour le poids de ce secteur, et le deuxième rang des régions du Nord et du Grand Est, après la Bourgogne. Les activités exclusivement dédiées aux touristes ont occupé 7 200 salariés, dans près de 2 300 établissements lorrains. Un défi se pose à ce secteur : celui du renouvellement des chefs d'entreprise dont la pyramide des âges est particulièrement préoccupante, mais ouvre toutefois des perspectives aux nouvelles générations. Le tourisme, outre qu'il occasionne un fort recours à l'emploi saisonnier, notamment dans les Vosges, concourt à un renforcement très intense de la population présente sur ces mêmes territoires durant les saisons. Le tourisme urbain apparaît quant à lui comme moins générateur d'emploi saisonnier, car la population touristique n'arrive pas à compenser les départs massifs de population résidente permanente.

En 2005, en Lorraine, le tourisme a généré environ 24 160 emplois salariés, soit 3,4% de l'emploi salarié de la région. Le poids de ce secteur et la répartition par activité des emplois touristiques varient toutefois selon les départements et les zones touristiques de la Lorraine.

sentent 8% des emplois touristiques, les supermarchés et hypermarchés et les autres commerces (respectivement 7,2% et 5,8%). Parmi les emplois lorrains liés au tourisme, 29,8% se situent dans les activités 100% touristiques, contre 41,2% dans les fortement touristiques [cf. Figure 1].

Deux activités principales : l'hôtellerie et la restauration

L'hôtellerie et la restauration sont les activités prédominantes de l'emploi salarié touristique lorrain. Ces deux secteurs regroupent près de la moitié de l'emploi touristique de la région. Avec 27,5% des emplois liés au tourisme, la restauration est le premier employeur de ce secteur. La part de l'hébergement atteint 22%, si l'on ajoute à l'hôtellerie (17% à elle seule) les autres formes d'hébergement (gîtes, auberges de jeunesse et campings). À ces emplois, il convient d'ajouter les boulangeries-pâtisseries qui repré-

Six dirigeants d'hôtels lorrains sur dix ont plus de 50 ans

Une transmission d'entreprise mal préparée peut coûter des emplois en réduisant les chances de survie de l'entreprise concernée. Comme de nombreux salariés, beaucoup de chefs d'entreprises vont prochainement partir à la retraite. En Lorraine, dans le secteur de l'hôtellerie, on estime à 60% le nombre de dirigeants d'entreprises individuelles qui ont plus de 50 ans en 2007 [cf. Figure 2]. Cette part atteint 70% en Moselle.

Moselle : un salarié du tourisme sur deux

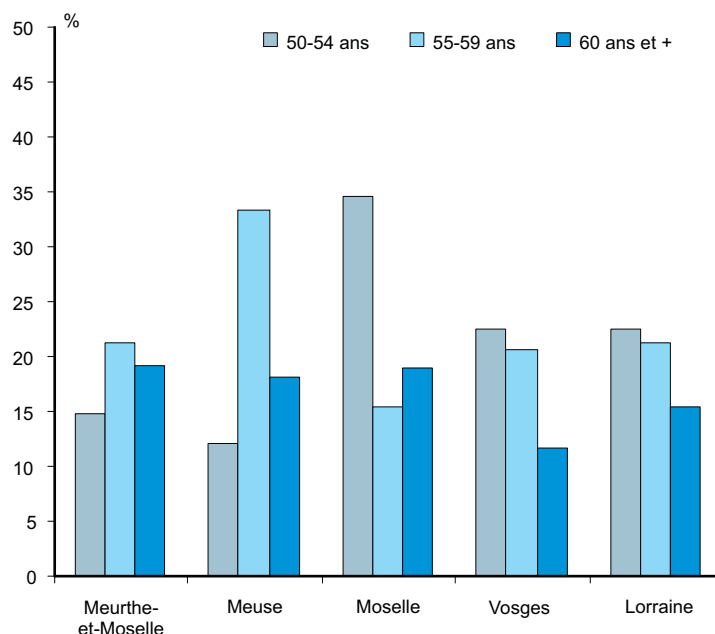
Fin 2005, près de la moitié des emplois touristiques de la Lorraine sont localisés en Moselle, soit 11 210 postes. Alors que l'emploi salarié total du département représente 43,8% de l'emploi régional, le tourisme mosellan comptabilise 46,4% de l'emploi salarié touristique lorrain. Plus de la moitié des emplois sont recensés dans les activités de l'hôtellerie, de la restauration et des boulangeries-pâtisseries.

La zone touristique de Metz et ses environs concentre 54,8% des emplois touristiques de la Moselle. Malgré la présence du centre thermal et de loisirs d'Amnéville, ce territoire a le profil d'un espace de tourisme urbain, avec une surreprésentation des activités de commerce et de restauration par rapport à l'ensemble de la région [cf. Figure 3 et carte].

Un secteur moins développé en Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, le tourisme compte environ 5 860 salariés. Rap-

Répartition des chefs d'entreprises indépendantes de l'hôtellerie de plus de 50 ans (Fig.2)



Champ : entrepreneurs individuels des secteurs d'activité NAF 551A, 551C et 551E (hôtels et hôtels-restaurants). Les entreprises individuelles sont des entreprises non financières qui n'ont pas la forme juridique de sociétés.

Source : Insee, REE 2007 (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

L'emploi salarié touristique en 2005 (Fig.1)

Secteur d'activité	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Activités 100% touristiques	1 210	430	2 670	2 900	7 210
Hôtels	870	300	1 580	1 530	4 280
Autres hébergements touristiques	230	50	220	590	1 090
Parcs d'attractions, casinos	0	0	280	320	600
Thermes et thalassothérapie	0	0	260	220	480
Offices de tourisme	70	30	200	100	400
Téléphériques, remontées mécaniques	0	0	0	130	130
Gestion du patrimoine	40	50	120	10	220
Transports fluviaux	0	0	10	0	10
Activités fortement touristiques	2 580	610	5 220	1 550	9 960
Restauration	2 020	420	3 320	890	6 650
Boulangeries, pâtisseries	420	80	1 020	410	1 930
Supérettes	0	50	70	10	130
Commerce de viande, de poisson	0	40	250	90	380
Cafés-tabac	140	30	550	150	870
Activités moyennement touristiques	1 450	290	2 010	830	4 580
Super et hypermarchés	450	140	790	350	1 730
Autres commerces alimentaires	30	10	50	20	110
Commerce de détail non alimentaire	430	60	620	180	1 290
Finance	190	30	190	80	490
Activités sportives et récréatives	260	30	220	160	670
Coiffure	90	20	140	40	290
Activités peu touristiques	620	210	1 310	270	2 410
Total	5 860	1 540	11 210	5 550	24 160

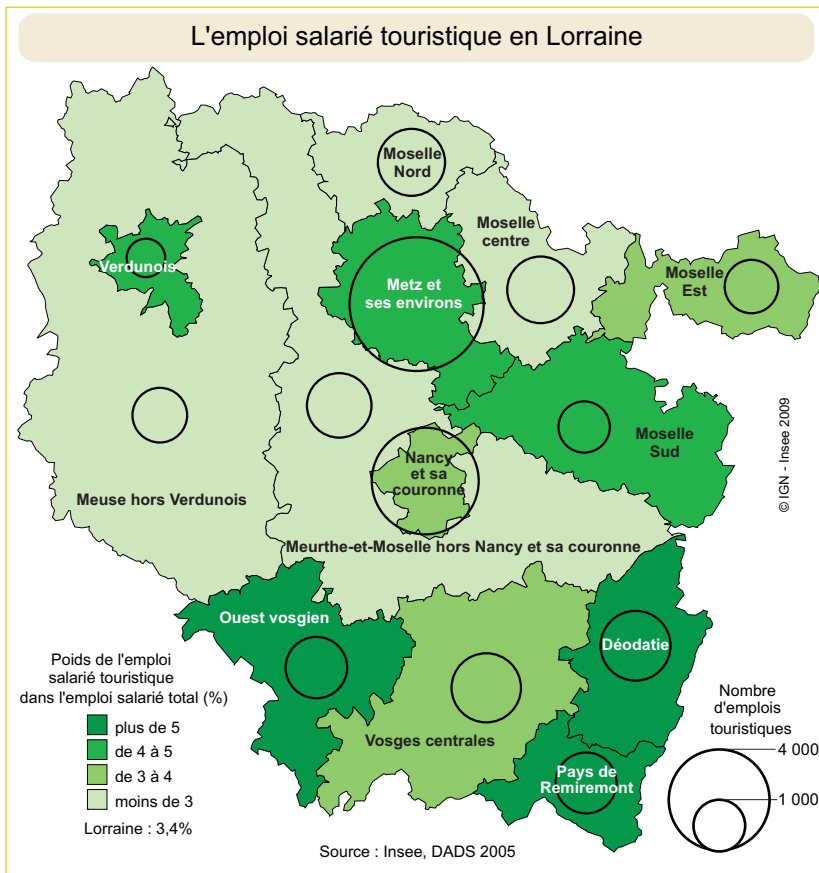
N.B. : Fin 2003, on comptait près de 6 800 emplois non salariés dans les activités du tourisme.

Source : Insee, DADS 2005

porté à l'emploi salarié total, le tourisme ne concerne que 2,6% des emplois salariés du département. Cette proportion y est beaucoup moins importante que dans les autres départements lorrains. Plus d'un tiers

des effectifs meurthe-et-mosellans du tourisme travaillent dans la restauration. Le reste des emplois sont recensés dans l'hôtellerie, le commerce et les supermarchés et hypermarchés. L'essentiel de l'activité touristique se

concentre dans la zone de Nancy et sa couronne, où le poids du tourisme se rapproche du niveau régional (3,3%) et où les activités de la restauration et du commerce sont surreprésentées.

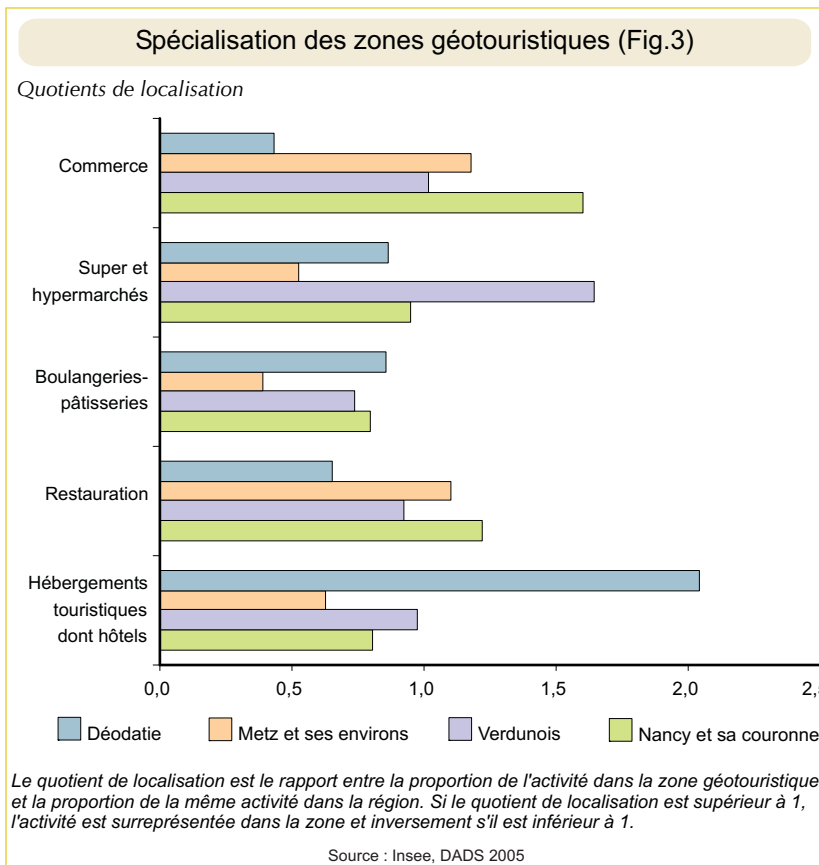


Vosges : prépondérance des emplois 100% touristiques

Dans les Vosges, le tourisme emploie environ 5 550 salariés. Avec 4,5% des salariés occupés dans une activité touristique, la part du tourisme dans l'économie y est la plus élevée de la région. Cette part est particulièrement importante dans les zones touristiques de montagne.

Plus de la moitié des emplois touristiques vosgiens résultent d'activités 100% touristiques, contre moins d'un tiers pour l'ensemble de la Lorraine. L'hôtellerie et les hébergements touristiques sont les premiers pourvoyeurs d'emplois, devant la restauration.

Le pays de Remiremont offre de nombreux emplois touristiques. Ainsi, environ 64% des emplois vosgiens de l'hôtellerie et des autres hébergements touristiques y sont localisés.



Tourisme historique en Meuse

En Meuse, le tourisme occupe environ 1 540 personnes, soit 3,1% de l'emploi salarié du département. L'hôtellerie et la restauration sont les premiers employeurs du secteur.

La structure par secteur d'activité se distingue de celles de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle. Le poids de l'hôtellerie et des hébergements touristiques atteint 22,7%, contre 16% en Moselle et 18,8% en Meurthe-et-Moselle. La fréquentation touristique en Meuse fournit davantage d'emplois dans les supérettes et les supermarchés, près de 190 salariés, que dans les autres activités liées au commerce.

Un tiers de l'emploi salarié touristique meusien est localisé dans le Verdunois. C'est aussi dans cette zone, forte de son passé historique,

que travaillent les deux tiers des salariés des offices de tourisme du département.

Saisonnalité marquée autour de La Bresse

En Lorraine, la période estivale de juillet à août nécessite environ 6 460 salariés supplémentaires par rap-

port à la moyenne annuelle, soit 26,7% de plus.

La saisonnalité de l'emploi est particulièrement marquée dans les Vosges, notamment dans le bassin de vie de La Bresse. La présence de montagnes engendre deux pics d'activités touristiques : l'un en été, et l'autre en hiver.

La variabilité des effectifs dans les activités liées au tourisme dépend du type d'espace, mais également de la nature de l'activité.

Dans les Vosges, la saisonnalité de l'emploi touristique dans les activités d'hébergement fluctue plus fortement. La présence de stations de montagne et celle de chemins pédestres attirent les touristes à différentes périodes de l'année.

Les espaces urbains favorisent une saisonnalité de l'emploi beaucoup plus importante dans les supermarchés et hypermarchés pendant la période estivale et, en fin d'année, dans les autres activités du commerce de détail, au moment des achats de Noël. Par ailleurs, parmi les activités dominantes du tourisme, les emplois de la restauration sont peu saisonniers quel que soit le département [cf. Figures 4 et 5].

Doublent de la population présente dans le bassin de vie de Gérardmer

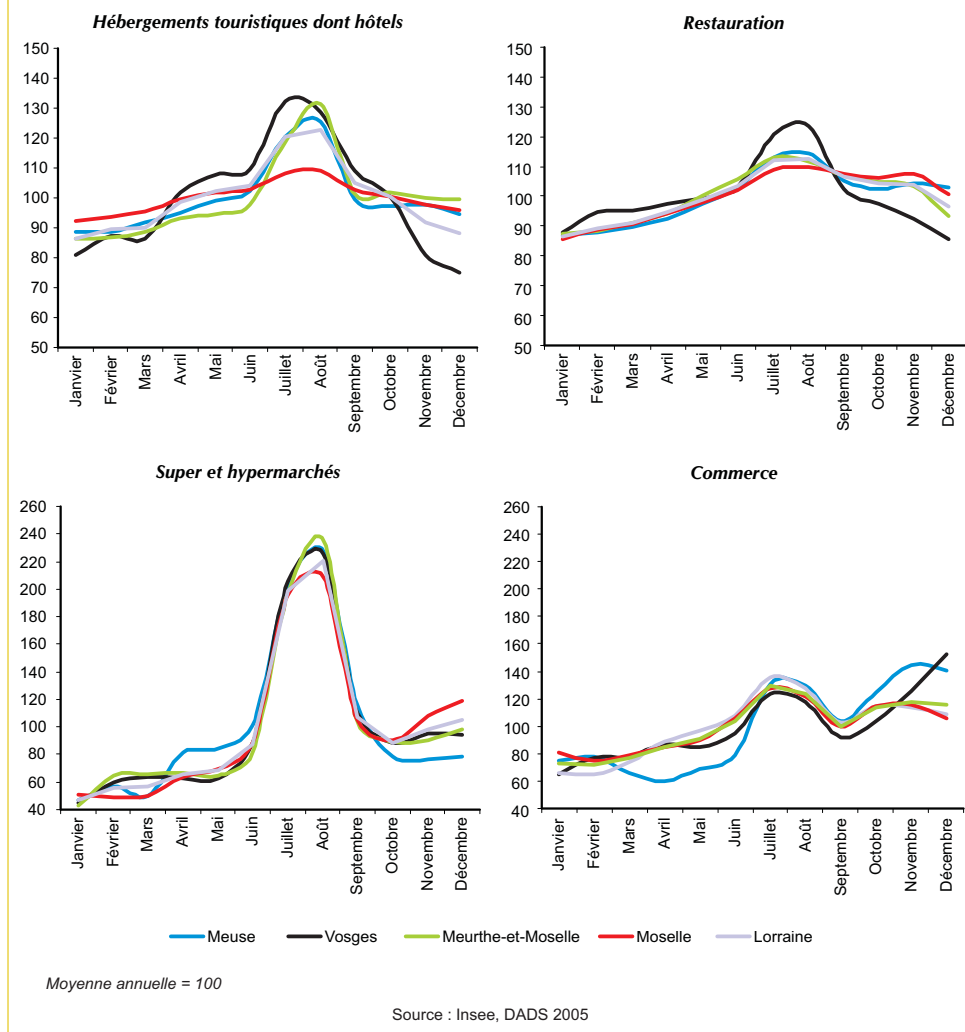
Certains bassins de vie vont jusqu'à doubler leur population à certaines périodes de l'année. C'est le cas notamment du bassin de vie de Gérardmer dont la population présente en 2006 atteint deux fois la population résidente, et plus généralement d'autres bassins de vie des Vosges : La Bresse (1,69)*, Bains-les-Bains (1,52), etc.

Dans d'autres bassins de vie, la population présente [cf. encadré] est presque toujours inférieure à la population résidente. Ainsi, certains bassins de vie "urbains" connaissent des taux d'absence importants : à Nancy, Metz et Thionville par exemple, la population présente atteint 92% de la population résidente au mois de juillet [cf. Figure 6].

■ Barbara CAUDRON

* Population présente maximale/population résidente.

Saisonnalité de l'emploi touristique par type d'activité (Fig.4)



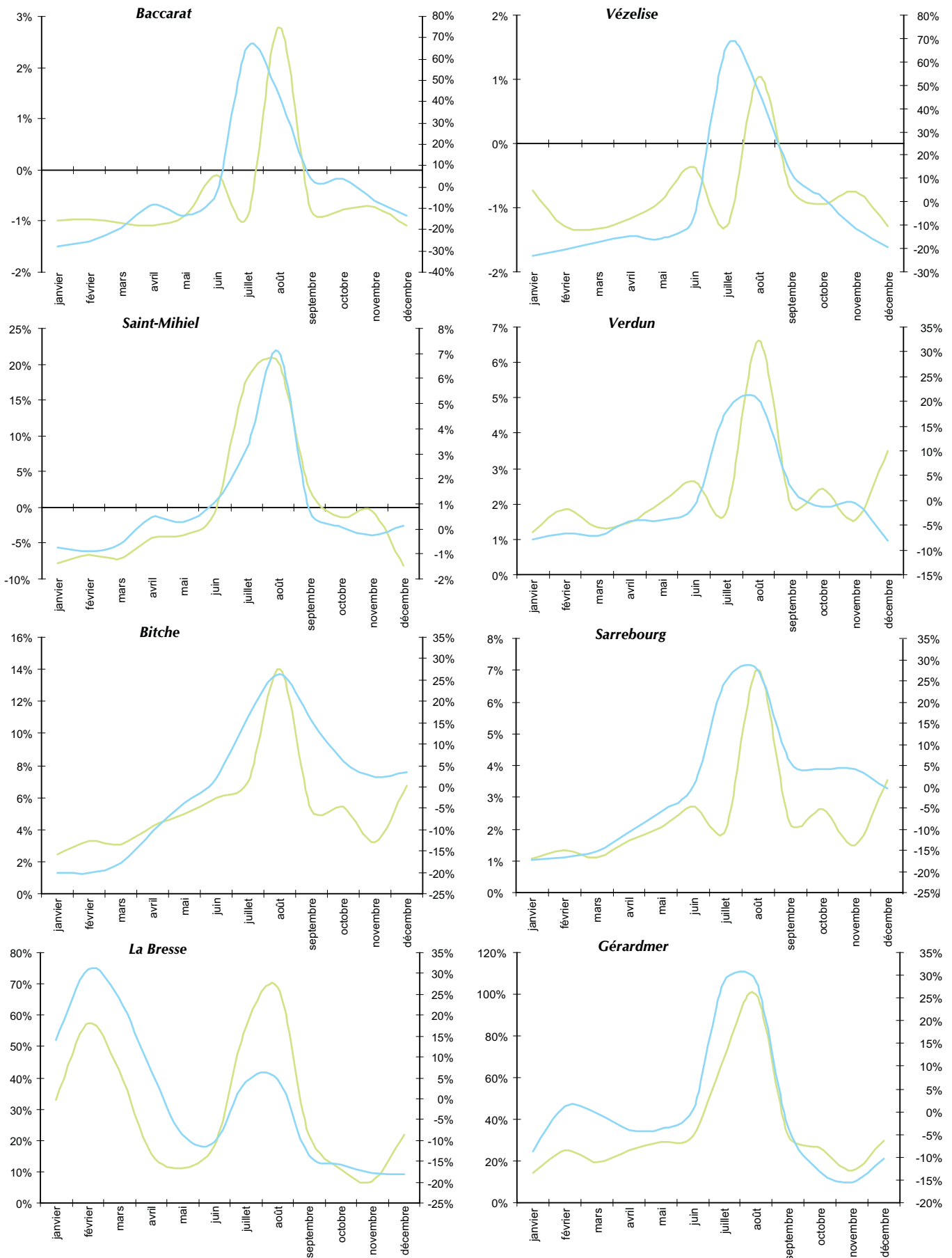
Saisonnalité de l'emploi touristique par bassin de vie en 2006 (Fig.5)

Bassins de vie	Moyenne annuelle	Décembre-mars	Avril-juin	Juillet-août	Septembre-novembre
Metz	6 270	- 18%	- 2%	+ 26%	+ 8%
Nancy	4 560	- 17%	- 3%	+ 21%	+ 10%
Thionville	1 440	- 12%	- 3%	+ 17%	+ 7%
Verdun	1 020	- 7%	- 3%	+ 19%	0%
Gérardmer	940	- 5%	- 2%	+ 29%	- 11%
La Bresse	560	+ 13%	- 4%	+ 4%	- 16%
Bar-le-Duc	520	- 13%	0%	+ 23%	+ 2%

Moyennes

Source : Insee, DADS 2006

Population présente et emplois touristiques par bassin de vie en Lorraine (Fig.6)



Échelle des ordonnées de gauche : écart relatif (%) de la population mensuelle présente par rapport à la population annuelle résidente -
 Échelle des ordonnées de droite : écart relatif (%) de l'emploi touristique mensuel moyen par rapport à l'emploi touristique annuel moyen
 Lecture : pour La Bresse, on constate une augmentation de la population présente de plus de 70% en hiver.

— Population présente
 — Emplois touristiques

Sources : DGCS, enquête SDT 2005 - Insee, Recensement 2006, Dads 2005

Savoir plus :

- Entreprises d'hébergement touristique : les petites structures périssent, Xavier Niel, Insee Première, n°1213, novembre 2008

- L'emploi touristique en Lorraine : 24 000 salariés, 6 800 non salariés, Barbara Caudron, Insee Lorraine n°64, octobre 2006

- L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation, Brigitte Baccaïni, Gwenaëlle Thomas, Insee Première, n°1099, août 2006

- En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements, Christophe Terrier, Marguerite Sylvander, Abdel Khiati, Insee Première, n°1050, novembre 2005

Sites internet :

www.tourisme-lorraine.fr

www.insee.fr

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee Lorraine, le Comité Régional du Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme de la Meuse, le Comité Départemental du Tourisme de la Meurthe-et-Moselle, le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle, et Vosges Développement, dans le cadre d'un groupe de travail animé par l'Observatoire Régional du Tourisme.

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009

La méthode d'estimation de la population présente

Estimer une population présente à un moment donné sur un territoire donné nécessite de disposer de trois informations :

- * la population résidente ;
- * les entrants (la population touristique) ;
- * les sortants (population résidente sortie de la zone).

On a en effet : Population présente = population résidente + entrants - sortants

Les estimations sont réalisées au niveau des bassins de vie. Les chiffres fournis sont des moyennes mensuelles.

Un touriste est une personne ayant passé au moins une nuit hors de son domicile. On ne tient donc pas compte des mouvements qui peuvent s'effectuer au cours de la journée. On pose par ailleurs comme hypothèse que les déplacements touristiques se font entre bassins de vie (un touriste qui quitte son domicile quitte également son bassin de vie).

Les données sont calculées en équivalent habitants permanents. Ainsi, si un touriste a passé 15 nuits sur le mois dans le bassin de vie, cela correspondra à un demi-habitant de plus sur le mois.

La population résidente : c'est la population légale 2006.

Les entrants

Deux sources d'information sont utilisées, afin d'estimer le nombre moyen d'entrants au cours de chaque mois :

- * les données produites par la Direction du tourisme, fournissant cette information au niveau départemental, pour 2005 ("Mobilité touristique et population présente - Les bases de l'économie présente des départements", Direction du tourisme, 2006) ;
- * les estimations d'emplois touristiques, réalisées par l'Insee, disponibles à différents niveaux géographiques (dont le département et le bassin de vie) et datées de 2005 ;

L'estimation de la population touristique est réalisée en deux temps :

- * détermination d'un profil d'évolution mensuelle de la population touristique à l'aide du profil d'évolution mensuelle de l'emploi touristique. On constate en effet une bonne corrélation au niveau des départements. Pour modéliser cette relation, on utilise la méthode des noyaux (régression non paramétrique) ;
- * détermination d'un niveau, en faisant l'hypothèse que, pour le mois de présence maximum, la part que représente le bassin de vie dans la population touristique du département est la même que celle de sa capacité d'hébergement.

Les sortants

La source d'information utilisée est l'enquête "Suivi de la Demande Touristique" (SDT) de 2005.

L'estimation est réalisée en trois étapes :

- * Estimation de la probabilité de quitter sa commune au moins une fois dans le mois (taux de partants) à l'aide d'une régression logistique faisant intervenir les variables de niveau communal suivantes : revenu médian par UC (Unité de Consommation), part des foyers fiscaux imposables et ZEAT (Zone d'études et d'aménagement du territoire). À partir de ces probabilités, on calcule pour chaque commune l'effectif ayant quitté la commune au moins une nuitée, en utilisant les populations légales 2006.
- * Estimation du nombre moyen de nuitées de sortie, chez les partants, à l'aide d'une modélisation faisant intervenir exclusivement la ZEAT.
- * Calcul du nombre de sortants. Pour chaque commune et chaque mois, on a :
 - Nombre total de nuitées hors du bassin de vie = nombre de partants x nombre moyen de nuitées hors du bassin de vie.
 - Un dernier ajustement est réalisé afin de disposer de cet effectif en équivalent habitants permanents, en divisant l'effectif obtenu par 30.
 - Les effectifs de sortants sont enfin agrégés par bassins de vie (hypothèse qu'une nuitée hors de sa commune est passée hors du bassin de vie).

Nouvelle estimation de l'emploi salarié touristique

La méthode repose sur l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2005. Cette source couvre toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État et des collectivités territoriales. La méthode permet de connaître uniquement le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. Pour connaître l'emploi touristique total, il convient d'ajouter aux emplois salariés, les emplois non salariés (dont travailleurs indépendants).

Étant donné que la méthode fournit des estimations et non des données observées et que la qualité de la source DADS s'améliore d'une année à l'autre, il n'est pas possible d'analyser les évolutions entre 2003 et 2005, qui ne peuvent résulter que d'aléas liés à la source. Autrement dit, il faut considérer les estimations fournies comme des éléments structurels et non conjoncturels.